

Délibération n°08/12/2025-69

du lundi 8 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à 17 heures 10, le conseil d'administration, dûment convoqué le 7 novembre 2025, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la présidence de Dominique AUGÉY.

- Nombre de membres en exercice : 21
- Présents : Dalia MESSARA, Dominique AUGÉY, Odile BONTHOUX, Frédérique DUMICHEL, Marc FERAUD, Fabienne VINCENTI, Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, Antoine BOLLASINA, Carlos CASTELEIRA, Florian GAITE, Juliette NORMAND-BEORCHIA, Dimitri MOUDAR
- Présente en visioconférence : Françoise COURANJOU
- Procurations : Brigitte DEVESA (Fabienne VINCENTI), Philippe CHARRIN (Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE)
- Absents : Sophie JOISSAINS, Kayané BIANCO, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI, Arlette OLLIVIER, Daniel GAGNON, Pierre VASARELY

Madame la Présidente a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Objet : Adoption du nouvel organigramme

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code Général de la Fonction Publique

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics

Considérant l'avis du Comité Social Territorial du 15 octobre 2025

L'organigramme actuel a été adopté en février 2024

Les mouvements de personnel, la modification des compétences au sein de l'école, ainsi que les difficultés financières que celle-ci rencontre entraînent un réajustement de l'organigramme, dont la version actualisée a été présentée au conseil d'administration.

L'organigramme est maintenu dans une présentation horizontale plutôt que verticale permettant, de souligner l'attribution d'un plus grand nombre de responsabilités aux agents et leur collaboration par équipes ou par projets.

Les trois pôles administratif, logistique et pédagogique, et les agents qui y sont rattachés, relèvent de la responsabilité de la direction qui est composée de la directrice et de la directrice adjointe.

Le pôle pédagogique comprend la médiathèque, les relations internationales, les études et la recherche, les enseignants, la professionnalisation et les cours publics. Les postes d'assistante pédagogique et d'assistant hypermédia seront attachés directement à la directrice.

Le pôle administratif et financier inclut l'accueil, les finances, les affaires administratives et juridiques, la commande publique, les ressources humaines, la gestion du conseil d'administration, ainsi que la coordination informatique.

Le pôle logistique intègre le service technique, la régie technique et audiovisuelle et l'accueil.

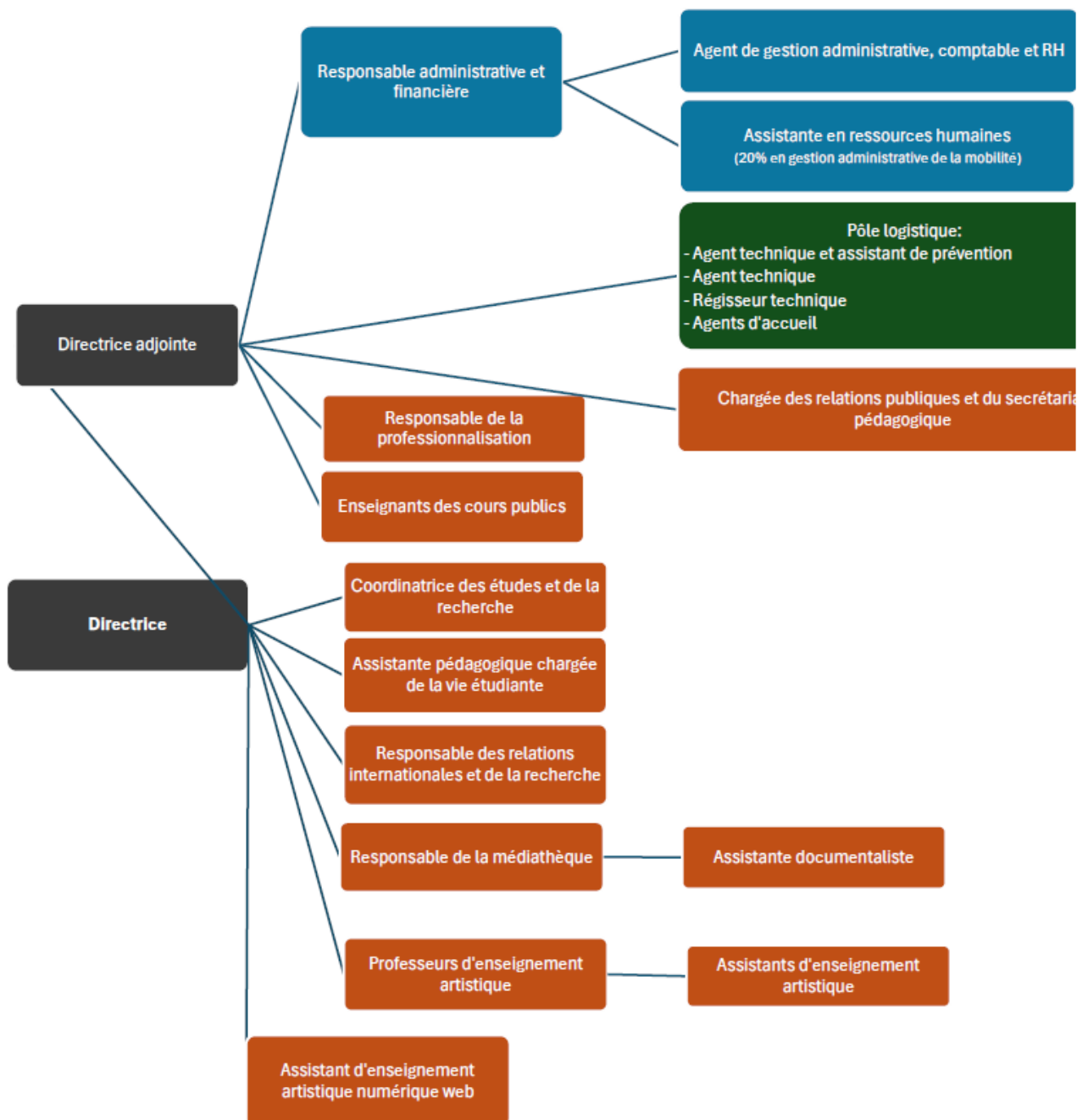
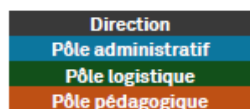
Le poste de responsable de la communication n'est plus occupé depuis 1^{er} mai 2025.

Les postes d'enseignants des cours publics sont actualisés.

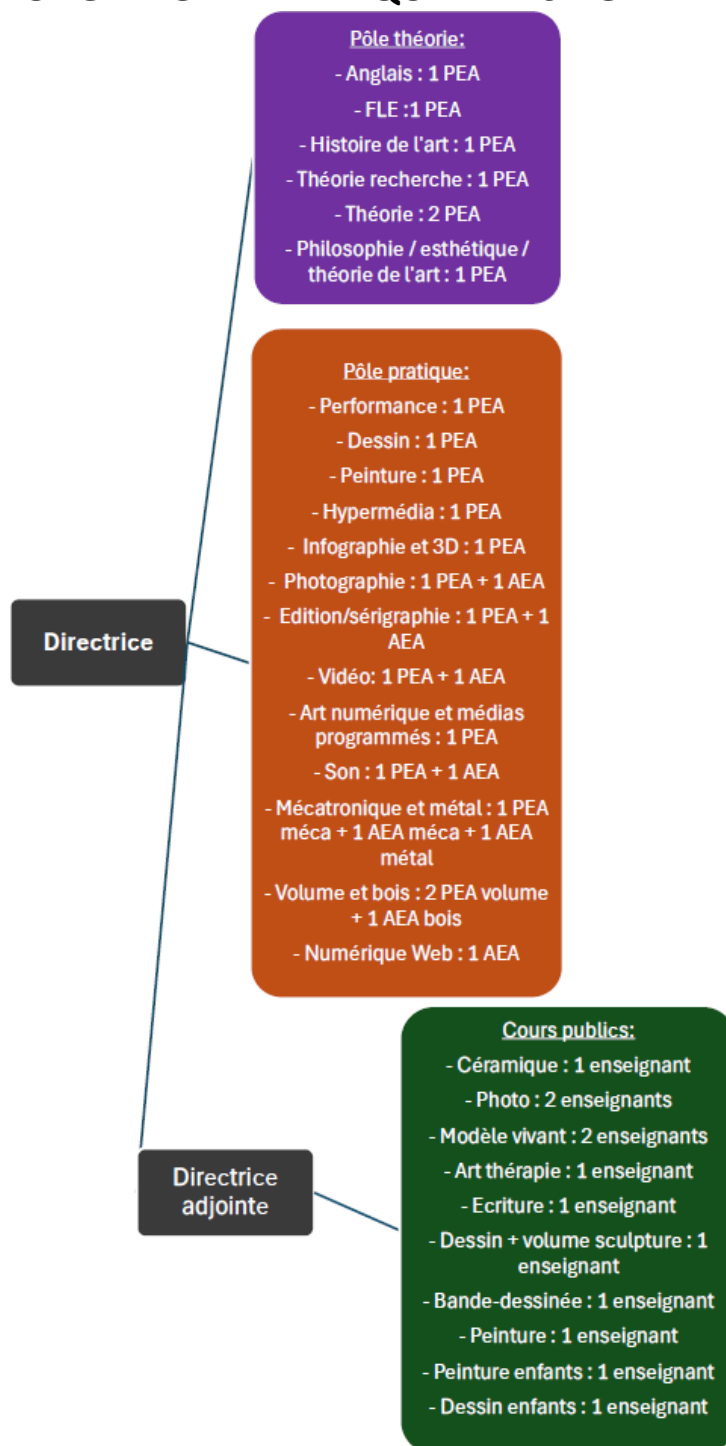
Conformément à la réglementation, une modification d'organigramme pouvant amener à une évolution des fonctions et tâches de certains agents, de l'encadrement et à une mutation des modes de fonctionnement interne, ce projet de nouvel organigramme a été présenté au comité social territorial qui s'est prononcé sur son adoption.

Prochainement, les fiches de poste correspondantes, en cours de finalisation, seront présentées au comité social territorial, pour information.

ORGANIGRAMME GENERAL



ORGANIGRAMME EQUIPE ENSEIGNANTE



Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le conseil d'administration, à l'unanimité,

- ADOPTE le nouvel organigramme de l'ESAAix à compter du 1^{er} janvier 2026
- AUTORISE la directrice à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération

Fait à Aix en Provence, le 8 décembre 2025.

La Présidente du conseil d'administration,

Dominique AUGÉY